



Attention, pour bénéficier des prestations bénévoles de l'Incroyable Agence, votre association à but non lucratif doit impérativement remplir les trois conditions suivantes :

- **Revendiquer une mission à vocation sociale ou humanitaire.**
- **N'avoir aucun lien avec une organisation professionnelle, politique, syndicale.**
- **Avoir des moyens dédiés à la communication nuls ou très inférieurs à vos besoins. Ce point est essentiel et sera vérifié/apprécié par tout moyen à notre convenance car l'Incroyable Agence ne peut faire concurrence aux agences traditionnelles revendiquant une capacité à accompagner les organisations du secteur non marchand.**

Merci de remplir le questionnaire suivant que vous adresserez, accompagné de vos statuts et de la liste des membres du Conseil d'Administration, à l'Incroyable Agence.

Vos nom, coordonnées et qualité en tant que demandeur :

Nom et coordonnées (adresse postale, courriel, téléphone, site web etc.) de l'association :

Objet de l'association :

Nom et coordonnées du président :

Date de création :

Reconnaissance éventuelle d'utilité publique (année) :

Code APE :

Nombre d'adhérents en 2014 :

Employez-vous des salariés ? :

Si oui, quel est l'effectif et sa répartition par fonction au 31/12/2014 ? :

Quelles sont vos sources de financements et leurs montants en 2014 et de façon prévisionnelle pour 2015 ? :

Quels montants TTC consacrez-vous à vos actions de communication, en moyenne par an ? :

Quelles actions de communication avez-vous déjà initié au cours des deux dernières années ? :

Quelles sont vos objectifs de communication pour 2015 et à 2 ans ? :

**Décrivez en moins de 1000 signes vos besoins/projets de communication :**